

Aménagement paysager

Paysagement - Travaux de pelletage ou de creusage

Sur cette page

[Quelles précautions doit-on prendre avant de pelleter ou de creuser?](#)

[Que dois-je savoir à propos des affaissements de sol?](#)

Quelles précautions doit-on prendre avant de pelleter ou de creuser?

- Consulter les entreprises de services publics pour connaître l'emplacement des câbles, des fils et des canalisations avant de creuser. À plusieurs endroits, il est défendu de creuser sans avoir appelé ces entreprises au préalable pour localiser ce type d'infrastructures.
- Porter des vêtements de protection (chaussures de sécurité, gants, pantalon long, etc.) qui conviennent à la tâche et aux conditions de travail.
- Choisir l'outil adapté à la tâche et s'assurer qu'il est en bon état. e rappeler que la terre mouillée est lourde et ajuster les quantités manipulées en conséquence.
- Garder les pieds écartés à une distance correspondant à la largeur de vos épaules pour conserver votre équilibre et ne pas glisser.
- Ne pas faire de mouvements de torsion du corps – tourner le pied avant en direction de l'endroit où vous voulez déposer la pelletée de terre.
- Une fois remplie, garder la pelle près du corps pour conserver votre équilibre.

Se référer aux autres documents Réponses SST sur l'[aménagement paysager](#) pour plus de conseils.

Que dois-je savoir à propos des affaissements de sol?

Un pied cube de sol peut peser plus de 45 kg (100 livres) – une petite quantité de sol tombant dans une tranchée non protégée peut tuer ou blesser quelqu'un. Des travailleurs sont morts à cause de la pression qu'exerçait sur leur corps la terre qui s'était accumulée jusqu'à leur taille.

Déterminer les précautions à prendre dans l'éventualité d'un affaissement de sol. En voici quelques-unes :

- Donner une pente aux bords de l'excavation.
- Etayer les bords de l'excavation avec des pièces de contreplaqué, de bois d'œuvre ou d'un autre matériau pour maintenir les parois de la tranchée.
- Installer un blindage ou un boisage dans la tranchée.
- Aménager les bords de l'excavation en gradins ou en banquettes.

Les mesures de sécurité que l'on doit prendre dépendent de divers facteurs comme les dimensions et profondeur de l'excavation, et

- le type de sol (p. ex. l'argile peut se rompre en gros morceaux sans le moindre signe précurseur);
- si le sol a été récemment excavé (le sol qui est « libre » peut s'affaisser plus facilement);
- la teneur en eau du sol;
- les conditions météorologiques (p. ex. température sous le point de congélation, pluie).

Les précautions requises diffèrent selon que le travail est effectué au fond de l'excavation plutôt que sur les bords de la tranchée, où le sol est solide et stable (p. ex. potelle, trou de plantation).

Le document Réponses SST intitulé [Pelletage](#) contient de plus amples informations sur l'ergonomie (limite de poids, longueur du manche, rythme de travail).

Fiche d'information confirmée à jour : 2022-07-26

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2022-07-26

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.